



Accueil (/index.html) > Divulcation relative aux affaires gouvernementales (/zwgk/index.html) > Communiqué de politique (/zwgk/zcfb/index.html)

Source : Bureau de sécurité et de contrôle Type : 2024-12-03 16h00

Annonce n° 46 de 2024 du ministère du Commerce sur le renforcement du contrôle des exportations d'articles à double usage concernés vers les États-Unis

[Unité d'émission] Bureau de la sécurité et du contrôle

[Numéro d'émission] Annonce du ministère du Commerce n° 46 de 2024

[Date d'émission] 3 décembre 2024

Conformément aux dispositions pertinentes de la loi sur le contrôle des exportations de la République populaire de Chine et d'autres lois et réglementations, afin de sauvegarder la sécurité et les intérêts nationaux et de remplir les obligations internationales telles que la non-prolifération, il a été décidé de renforcer le contrôle des exportations de les articles à double usage pertinents vers les États-Unis. Les questions pertinentes sont maintenant annoncées comme suit :

1. Il est interdit d'exporter des articles à double usage vers des utilisateurs militaires américains ou à des fins militaires.

2. En principe, les articles à double usage liés au gallium, au germanium, à l'antimoine et aux matériaux ultra-durs ne sont pas autorisés à être exportés vers les États-Unis ; les exportations d'articles à double usage en graphite vers les États-Unis sont soumises à des règles plus strictes en matière d'utilisateur final et examen de l'utilisation finale.